L'Anarcho-syndicaliste - n°31
juin 1996
Union des anarcho-syndicalistes

L'APPARENT TRIOMPHE DES DOMESTIQUES...

La *«journaliste»* qui, dans le FIGARO, signe Béatrice TAUPIN (Mais est-ce bien son véritable nom?) a une bien curieuse façon d'écrire l'histoire que Goebbels ou Staline auraient probablement admirée. Ainsi, le refus de la C.G.T.F.O. de se plaçer, en acceptant la présidence de la CNAM, sous la double houlette de Barrot et de Notat, serait *«la défaite de Blondel»*. Devant tant d'ignominie, on doit se poser la question: de quel droit, des stipendiés, même titulaires d'une carte de journaliste, peuvent-ils mentir aussi effrontément?

Tout d'abord, la décision de la C.G.T.F.O. n'est pas celle du seul Blondel qui, rappelons-le, lors du dernier congrès, et au contraire de l'adjudant chef NOTAT, a été réélu secrétaire général de son organisation par plus de 85% des voix. Marc Blondel ne fait qu'exprimer publiquement les positions définies démocratiquement par les instances statutaires de la C.G.T.F.O.

La décision de la C.G.T.F.O. de ne pas s'intégrer dans la nouvelle *Charte du Travail* proposée par les nostalgiques de Vichy, s'inscrit dans la tradition du mouvement ouvrier de refus d'être la *«courroie de transmission»* de qui que se soit. C'est Léon Jouhaux, qui, en 1940, au contraire d'un René Belin, et de quelques autres, refuse d'entrer dans les institutions de Vichy. Il faut dire qu'en 1940, comme aujourd'hui, la décision n'était pas facile à prendre et on peut, à la rigueur, comprendre les hésitations de ceux qu'effraient la perspective de la *«chaise vide»*. Mais l'histoire a tranché: Léon JOUHAUX avait raison!

Cela étant, on aurait tort de sous-estimer la portée politique de la décision du CNPF se couchant devant les injonctions de CHIRAC, JUPPÉ, eux-mêmes, agents serviles (et provisoires!) de l'impérialisme américain. En acceptant de conférer à des organisations qui ne sont finalement que ses valets une sorte d'investiture ouvrière, le CNPF se livre à un coup de force dont il n'a, probablement pas mesuré toutes les conséquences.

Mais la représentativité syndicale ne dépend pas des oukases gouvernementaux ou patronaux, mais bel et bien des travailleurs eux-mêmes. Ne sont véritablement *«interlocuteurs»* (et non *«partenaires»*) que ceux mandatés par les travailleurs et pas seulement par des artifices légaux ou réglementaires... voire même électoraux ! On l'a bien vu en novembre-décembre 95 et les princes qui s'imaginent nous gouverner peuvent en être assurés, il y aura de nouveaux novembre/décembre 95 et, probablement, moins *«bon enfant»*!

De surcroît, CHIRAC et le CNPF devraient savoir que devant les dures réalités de la lutte des classes, les manœuvres, surtout lorsqu'elle relèvent de l'infantilisme politique, trouvent rapidement leurs limites.

Nous n'évoquerons que pour mémoire la position de VIANNET qui, prétendant réduire le problème de la présidence de la CNAM à une *«querelle de places»*, en réalité, vole au secours du gouvernement NOTAT-JUPPÉ...

Quoi qu'il en soit, la C.G.T.F.O., continuatrice de la *«vieille C.G.T.»* et consciente de ses responsabilités a bien raison de ne pas choisir la politique du pire comme semblent vouloir la pratiquer gouvernement, CNPF et leurs valets *«syndicaux»*.

En revendiquant la présidence de ce qui subsiste de paritarisme dans ce pays, et notamment la présidence de l'UNEDIC, la C.G.T.F.O. place gouvernement et patrons devant leurs responsabilités. Certes, ils peuvent toujours préférer les domestiques aux représentants des intérêts des travailleurs. Auquel cas, ils devront, tôt ou tard, assumer les conséquences de leur choix!

Quant à nous, notre choix est fait, c'est celui de l'indépendance et de la liberté. C'est, face au totalitarisme rampant de Bruxelles, celui de la démocratie!

Alexandre HÉBERT.